

LA CONSTITUTION CORPORELLE DE L'ÊTRE HUMAIN / 1^e PARTIE

Dans la troisième lettre, j'ai présenté une esquisse de l'être humain considéré en tant que corps, âme et esprit. Dans celle-ci, je voudrais approfondir l'une de ces trois dimensions, à savoir celle du corps. Je le ferai à partir de l'ouvrage de Rudolf Steiner, « Théosophie » (Ed. Novalis). Ce qui m'apparaît remarquable dans sa présentation, c'est qu'il ne considère pas l'être humain en soi, de façon isolée et statique. Il le voit comme un être de relation. Il l'appréhende de façon dynamique dans sa relation au monde. Ainsi, il constate que la première chose qui se présente à l'homme et lui apparaît : « *ce sont les objets dont lui parvient constamment par la porte des sens, ce qu'il apprend d'eux, qu'il touche, sent, goûte, entend et voit* » (p.28). De la sorte, son lien aux objets du monde se réalise d'abord par l'activité de ses sens corporels. Et le corps nous apparaît comme l'instrument premier de sa présence au monde car, grâce à son activité perceptive, les choses se révèlent à lui et se présentent comme données. De là, on peut dire que « *par son corps, l'homme est en mesure, pour l'instant présent, de se relier aux choses* » (p.31).

Cependant, pour qu'une telle relation soit possible, il faut qu'il y ait une correspondance entre l'être humain et le monde qu'il perçoit. Sinon, ils resteraient étrangers l'un à l'autre. La correspondance nous devient évidente dès le moment où nous observons le corps humain. « *Par son corps, il est apparenté aux choses qui s'offrent de l'extérieur à ses sens. Les substances du monde extérieur composent ce corps qui est le sien ; les forces du monde extérieur agissent aussi en lui et il peut observer sa propre existence corporelle de la même façon qu'il considère les choses du monde extérieur avec ses sens* » (p.31-32).

En poursuivant la réflexion, il est possible de préciser la parenté dont il est question. En effet, grâce aux sens corporels, nous pouvons observer aussi bien le corps humain que le reste du monde. « *On peut considérer l'homme comme on considère les minéraux, les plantes, les animaux. Il est apparenté à ces trois formes d'existence. Comme les minéraux, il édifie son corps à partir des substances de la nature ; comme les plantes, il croît et se reproduit ; comme les animaux, il perçoit les objets qui l'entourent et élabore en lui des expériences intérieures sur la base des impressions qu'ils lui font. On est donc en droit d'attribuer à l'homme une existence minérale, une existence végétale et une existence animale* » (p.33). Par là, nous voyons très bien que par son corps, l'être humain dispose d'un pont entre son propre être et le monde qui l'entoure.

Cependant, il est aisé de constater que l'homme est dans son corps, différent des animaux. Non seulement il se redresse, mais sa stature est entièrement dirigée vers la tête, et vers le cerveau qui est l'organe physiologique permettant au penser de s'exprimer. Or chez l'être humain, le cerveau est beaucoup plus développé que chez l'animal qui a bien des instincts, mais pas des pensées. De plus, par sa forme, il se manifeste déjà comme une individualité, ce que Steiner appelle « *un règne en soi* », comme il le dit : « *Par sa forme humaine d'existence, il constitue au niveau corporel déjà un règne en soi* » (p.34).

Ainsi, dans sa forme corporelle, l'être humain se présente à notre observation comme doté d'un corps physique constitué de matière minérale, d'un corps de forces de vie - ou éthérique - comme les végétaux, et d'un corps psychique qui recueille les impressions extérieures pour les transmettre à la vie intérieure. Le tout est couronné par la manifestation extérieure de l'individualité, qui fait qu'un être humain particulier est distinct de tout autre.

Comment alors ne pas s'émerveiller devant ce corps dont Novalis nous dit : « *Il n'y a qu'un seul temple au monde, c'est le corps humain. Rien n'est plus sacré que cette forme supérieure. S'incliner devant un homme, c'est rendre hommage à cette révélation en chair... On atteint le ciel lorsque l'on touche un corps humain.* » ?

(A.D. Lettre n°19/21.10.2023)